

TOULOUSE, vendredi 27 janvier 2012

DÉCLARATION FNEC-FP-FO au CTSD DU 27 JANVIER 2012

Monsieur L'Inspecteur d'académie,

Mesdames & Messieurs les membres du CTSD

Ces CTSD ont été convoqués, pour examiner les mesures que vous entendez prendre pour le 1er et le second degré.

Nous sommes nouvellement élus. C'est donc la première fois que notre organisation siège dans cette instance et nous aurons des questions à poser.

Cependant, Monsieur l'Inspecteur d'académie, vous nous avez déjà réuni nos organisations syndicales à deux reprises. Vous nous avez répété que les « moyens étaient contraints ». Cette donnée serait intangible. Selon vous, le dialogue que vous appelez « social » consisterait à sortir du seul critère des seuils et à établir des critères « objectivés » avec nous.

De quel dialogue s'agit-il ?

Pour le 1er degré, vous devriez rendre 42 postes. Si nos comptes sont exacts vous prenez de l'avance : alors que 1100 élèves supplémentaires sont attendus, vous entendez fermer et bloquer 39 classes, contre le même nombre d'ouvertures, fermer 114 postes RASED, 10,5 postes d'intervenants en langues vivantes, et récupérer une dizaine d'autres supports.

Selon vos chiffres, le P/E du département passera de 5,11 à 5,01. Il est de 5,27 au national. Un simple calcul montre qu'il faudrait environ 300 postes PE supplémentaires pour parvenir à la moyenne nationale.

Dans le second degré dans l'académie, 70 ETP sont supprimés alors que 710 élèves de plus sont prévus. Combien dans le département ? le H/E en collèges se détériore notablement alors que la situation est déjà tendue et les conditions de travail se détériorent.

A ce titre, la FNEC-FP FO souhaiterait avoir les chiffres des années précédentes.

Pour les lycées professionnels, la rénovation de la voie professionnelle qui arrive à son terme à ... conduit au démantèlement des lycées professionnels. Cette année un nouveau déficit de 1450 élèves est enregistré, et 9 diplômes CAP sont supprimés. Comment dans ces conditions ne pas se questionner sur le but réel de la mise en œuvre des réformes ? Ne serait-il pas ... la suppression des postes !

Nous avons perdu plus de 100 000 enseignants depuis 6 ans. C'est toujours le même démantèlement de l'école qui continue et qui nous mène progressivement à la privatisation !



Monsieur l'Inspecteur d'académie, à votre échelle vous appliquez tout simplement les consignes ministérielles applicables dans le cadre de la RGPP à savoir :

- supprimer 14 280 emplois supplémentaires dans l'Education Nationale à la rentrée 2012....
- et de mettre en œuvre les contre-réformes qui constituent dans la même logique des outils pour réduire les salaires et conduire à la destruction de l'Ecole publique, laïque et républicaine.

Dans ces conditions, pensez-vous, Monsieur l'Inspecteur d'académie qu'il soit raisonnablement possible de parler de «dialogue social» ? Non, le dialogue que l'Administration entretient avec les organisations syndicales représentatives, s'il reste cordial, n'est aucunement social !

Enfin à l'occasion de ce CTSd je tiens à présenter notre position sur le projet d'évaluation des enseignants, dossier suffisamment grave pour conduire la quasi-totalité des organisations syndicales à appeler la grève le 15 décembre :

La logique de coupe budgétaire, de désengagement de l'Etat en renforçant notamment l'autonomie des établissements, va de pair avec les projets existant en matière statutaire, en premier lieu le projet de réforme de l'évaluation des personnels enseignants contre lequel nous étions en grève le 15 décembre.

Ce projet, redisons-le, instaure l'arbitraire le plus total, livre nos collègues à toutes les pressions locales, remet en cause leur qualification disciplinaire, réduit à la portion congrue l'évaluation sur la transmission des connaissances, ralentit leur carrière. Le droit à l'avancement au choix ou au grand choix disparaît. Seule subsiste une possibilité de bonification soumise à l'arbitraire.

Sur la carrière, nous confirmons notre analyse qui montre un allongement de la durée moyenne de carrière des personnels, et donc une baisse de salaire, et nous attendons toujours que le ministère nous prouve le contraire.

Nos élus au CTM sont tout à fait prêts à discuter de l'amélioration du système actuel de notation, par exemple du rythme des inspections pédagogiques. Mais chacun comprend bien que si les projets ne sont pas retirés, alors les dés sont pipés et le résultat des discussions est écrit à l'avance. Pour la FNEC-FP-FO les méthodes et règles de gestion du service public ne peuvent être calquées sur celles d'un groupe privé, quel qu'il soit.

Les personnels dans leur immense majorité ne veulent pas de ce système, et demandent le retrait de ce projet de texte.

La FNEC-FP-FO, faute d'avancée actuelle sur le retrait du projet d'évaluation et l'annulation des suppressions de postes, a décidé d'appeler à la grève le 31 janvier.

Dans le département avec la FSU, la CGT, Sud nous avons lancé un appel commun à la grève pour exiger :

- l'Annulation de toutes les suppressions de postes ;
- Retrait des textes sur l'évaluation

Je me permets ici de citer un extrait de la résolution de la Commission exécutive confédérale :

« La CE confirme que la volonté de réduire le coût du travail est une erreur économique et sociale, que FORCE OUVRIERE entend préserver le pouvoir d'achat des salaires, allocations, pensions, retraites et l'intégralité d'une protection sociale collective solidaire et égalitaire. Par ailleurs, Elle rappelle son opposition à toute fiscalisation rampante.

La CE confirme également son opposition à toute mécanique d'accord compétitivité-emploi qui ferait payer aux salariés une crise ou des difficultés dont ils ne sont pas responsables.

La CE rappelle l'attachement indéfectible de FORCE OUVRIERE à la liberté et à l'indépendance syndicale et la nécessité de lutter contre toute mesure de rigueur ou d'austérité socialement et économiquement destructrice en France comme en Europe. »

C'est pourquoi au nom de la FNEC- FP FO je rappelle notre demande d'abandon de la RGPP, d'annulation des suppressions de poste, et notre volonté de revenir sur les contre-réformes destructrices de l'école, de ses missions et des statuts des personnels (dispositif Eclair, mastérisation, réforme des lycées, évaluation, statut des directeurs d'école, mise en place des EPEP, remise en cause de l'école maternelle, rythmes scolaires...).

Aussi, dans cette instance, comme à toutes autres occasions, nous continuerons à vous demander d'annuler les suppressions d'emplois, nous défendrons les revendications des personnels qui vivent au quotidien surcharges et dégradation des conditions de travail, baisse programmée des salaires.

Nous vous demanderons de même de bien vouloir recevoir et entendre les délégations qui ne manqueront pas de vous faire connaître leurs revendications dans les prochaines semaines.

Monsieur L'Inspecteur d'Académie, nous vous remercions de votre écoute, et nous vous demandons de bien vouloir transmettre nos demandes à Monsieur Le Ministre de l'Education Nationale et à Monsieur le Recteur.

Pour la FNEC-FP-FO

J C Tarroux